

## Politiques menées en direction des étudiants étrangers : analyse d'une étude comparative européenne

Une récente étude comparative européenne\*, à laquelle CampusFrance a été associée, décrit les mesures prises ces dernières années par les principaux pays considérant les étudiants étrangers comme un aspect important de leur attractivité. Ces mesures cherchent à conjoindre des impératifs parfois contradictoires :

- attirer les meilleurs étudiants étrangers ("soft power") ;
- faire de cette attractivité un enjeu économique ;
- se prémunir contre une politique d'admission par trop laxiste, permettant à des étudiants étrangers en provenance de pays à forte pression migratoire d'obtenir un visa pour études sans véritable projet académique ;
- lutter contre la fuite des cerveaux.

Les pays étudiés dans cette comparaison sont, par ordre alphabétique, l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Ponctuellement, des pays comme la République tchèque ou la Nouvelle Zélande sont également pris en compte. Selon les sujets abordés, la période considérée pour cette étude s'étale de 2000 à octobre 2006, date de sa publication.

Les considérations préliminaires du rapport soulignent à juste titre à quel point les pays concernés sont peu équipés sur le plan statistique pour analyser les principaux indicateurs de cette mobilité, en particulier pour savoir avec exactitude quel est le pourcentage de diplômés qui restent ensuite dans le pays où ils ont été formés ("retention rate") et dans quel secteur d'activité.

Cependant, un rapport de la Commission européenne de 2003 soulignait déjà que les trois-quarts des doctorants européens formés aux Etats-Unis projetaient d'y rester.



\*Brigitte Suter, Michael Jandl, *Comparative study on policies towards foreign graduates. Study on admission and retention policies towards foreign students in industrialised countries.*

Prepared by the International Centre for Migration Policy Development (Vienna, Austria) ; study commissioned and funded by the Advisory Committee on Alien Affairs (ACVZ, The Netherlands) October 2006. Le texte intégral est accessible à l'adresse suivante : [http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/Research/REV\\_Comparative\\_Study\\_on\\_Graduated\\_Students\\_Final.pdf](http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/Research/REV_Comparative_Study_on_Graduated_Students_Final.pdf).

## Internationalisation de l'enseignement supérieur

Sans surprise, on retrouve ici la synthèse de tout ce qui a été avancé sur le sujet dans les nombreuses études produites ces dernières années : "To stay competitive in today's highly dynamic knowledge-driven economy, states and universities have invested great efforts in furthering student mobility".(...) The last couple of years international students have been more and more included in the quest for talented human capital\*."

Le rapport distingue clairement **cinq avantages pour les pays d'accueil** :

- 1• la diplomatie d'influence ;
- 2• le gain économique direct pour les pays qui font payer la formation dispensée ;
- 3• la contribution des étudiants étrangers aux transferts technologiques et leur valeur ajoutée pour la créativité ;
- 4• l'impact positif sur les étudiants nationaux travaillant dans un environnement international ;
- 5• l'utilisation d'une main d'œuvre bien formée dans des secteurs d'activités essentiels quand les étudiants étrangers préfèrent s'installer, ne serait-ce que pour un temps, dans le pays de formation plutôt que de rentrer chez eux.

Pour ce qui est de l'impact économique direct, le Royaume-Uni reçoit ainsi annuellement quelque 7,5 milliards d'euros (les deux tiers des 23,5 milliards d'euros de droits d'inscription dépensés chaque année par les étudiants étrangers reviennent aux Etats-Unis et au Royaume-Uni)

Commentaire

**Ce chiffre est à rapprocher des 2,5 milliards d'euros que coûte aujourd'hui au budget de l'Etat la prise en charge des étudiants étrangers en France pour ce qui touche aux frais de scolarité et aux avantages liés au statut d'étudiant.**

On peut distinguer, bien que ces dispositions générales ne tiennent pas toujours compte de frais spécifiques dans certains programmes ou établissements :

- **les pays où les étudiants étrangers ne paient aucun droit, pas plus que les nationaux** : Norvège, République tchèque, Suède ;
- **les pays où les étudiants étrangers hors Union européenne paient les mêmes droits que les nationaux** : Allemagne, Espagne, France, Italie, Suisse ;
- **les pays où les étudiants étrangers paient des droits plus élevés que les nationaux** : Australie, Autriche, Canada, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni.

Au Royaume-Uni, les étudiants étrangers, hors Union européenne, paient jusqu'à dix fois les frais d'inscription réclamés aux nationaux.

Commentaire

**Depuis la création de droits d'inscription élevés pour les étudiants étrangers, le Royaume-Uni, comme l'Australie, ont augmenté significativement leur quota de bourses et en font la promotion.**

## Dynamisme comparé de la mobilité

Commentaire

**Comme dans toutes les études comparatives, les chiffres avancés sont sujets à caution. L'Allemagne, par exemple, inclut habituellement dans ses statistiques la mobilité intra-européenne de type Erasmus, (mais cela ne semble justement pas être le cas ici) alors que la France n'en tient pas compte.**

**De la même façon, l'Australie inclut dans ses chiffres les étudiants qu'elle forme dans ses filières dites "off-shore". La France de son côté inclut dans ses chiffres les étudiants d'origine étrangère ayant passé leur baccalauréat en France, ce qui n'est pas le cas d'autres pays étudiés ("educational inlanders"), mais le rapport manque beaucoup de précision à ce sujet.**

\*"Pour rester compétitifs dans une économie du savoir aujourd'hui particulièrement dynamique, les états et les universités ont consacré d'importants efforts au développement de la mobilité étudiante. Depuis deux ans, les étudiants internationaux rentrent de plus en plus en ligne de compte dans la recherche du capital humain de haut niveau".

*La France, enfin, ne dispose qu'un an sur deux des statistiques concernant les étudiants étrangers inscrits dans les Grandes Ecoles qui ne dépendent pas directement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ils paraissent toutefois ici inclus). C'est pourquoi il est toujours difficile de prendre en compte tels quels des chiffres annoncés, même si ceux-ci montrent des tendances de fond intéressantes à observer.*

Pour 2004-2005, ce rapport donne les chiffres reportés ci-dessous pour les étudiants étrangers en cours d'étude dans les pays considérés, dont le nombre total en 2004 s'élevait à 2,7 millions (probablement plus de trois millions aujourd'hui).

#### Nombre d'étudiants étrangers dans les principaux pays d'accueil (2004 - 2005)

Etats-Unis	565 000
Royaume-Uni	318 000
France	255 000
Australie	230 000
Allemagne	186 000
Canada	160 000
Autriche	28 000
Suisse	25 000
Suède	13 000

Sur les cinq années 2000-2005, la croissance comparée "en stock" souligne le dynamisme européen (en dehors de l'Autriche) et l'éclatante réussite de l'Australie, même si l'on doit tenir compte, dans ce dernier cas, d'une pondération due à la prise en compte des filières "off-shore".

#### Pays d'accueil et croissance en "stock" du nombre d'étudiants étrangers (2000 - 2005)\*

Etats-Unis	+ 10%
Autriche	+ 12%
Royaume-Uni	+ 42%
Canada	+ 51%
France	+ 59%
Suisse	+ 61%
Allemagne	+ 65%
Australie	+ 122%
Suède	+ 142%

\*Voir aussi le graphique page 4.

Comme on le voit ci-contre, les principaux pays "fournisseurs", s'ils varient selon les pays d'accueil, comptent presque toujours parmi eux la Chine (entre 460 000 et 500 000 étudiants chinois à l'étranger dont la moitié aux Etats-Unis, selon une étude chinoise de 2003).

#### Pays "fournisseurs" d'étudiants étrangers dans des pays d'accueil (2004 - 2005)

Allemagne :
Chine, Pologne, Russie, Bulgarie, France
Australie :
Chine, Malaisie, Inde, Singapour, Thaïlande
Autriche :
Italie, Allemagne, Bulgarie, Turquie, Bosnie-Herzégovine
Canada :
Chine, Corée du Sud, Etats-Unis, Japon, France
Etats-Unis :
Inde, Chine, Corée du Sud, Japon, Canada
France :
Chine, Algérie, Maroc, Japon, Etats-Unis
Royaume-Uni :
Chine, Grèce, Etats-Unis, Allemagne, France
Suède :
Finlande, Chine, Inde, Allemagne, Etats-Unis
Suisse :
Allemagne, France, Italie, Autriche, Chine

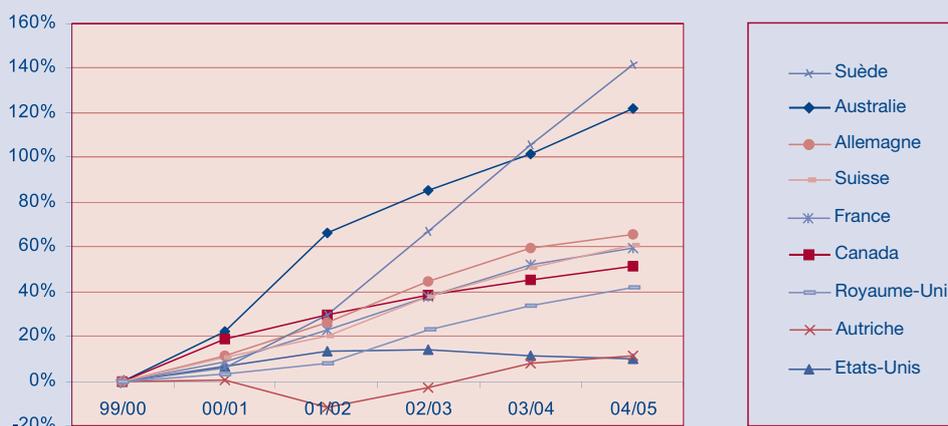
#### Commentaire

*La comparaison 2004-2005 des cinq principaux pays fournisseurs pour chacun des pays étudiés mériterait d'être plus finement analysée : la liste ci-dessus montre l'attractivité régionale de l'Australie, l'attractivité européenne de l'Autriche et de la Suisse, l'attractivité mondiale surprenante de la Suède (aussi diversifiée que celle d'un grand pays), l'attractivité étonnamment régionale de l'Allemagne en dehors de la Chine ou encore, l'attractivité à prédominance asiatique des Etats-Unis.*

*Pour la France, on rappellera que le Brésil et le Mexique se disputaient la sixième place en 2006.*

*On notera dans le même temps la très faible mobilité des étudiants britanniques et la relative mobilité des étudiants français (5<sup>e</sup> pays fournisseur pour le Canada, l'Allemagne et le Royaume-Uni, 2<sup>e</sup> pour la Suisse).*

## Croissance en "stock" du nombre d'étudiants étrangers dans des pays d'accueil (2000 - 2005)



## En conclusion

Les sujets qu'elle aborde et l'existence même de cette étude, menée par une organisation internationale chargée de suivre les politiques de migration au niveau mondial, montrent à quel point le sujet particulier des étudiants en mobilité est désormais considéré comme un élément primordial des flux transnationaux, contribuant au développement et à la prospérité des pays d'accueil mais également, suivant certaines conditions, à ceux des pays d'origine des étudiants.

Quelles que soient les variations politiques et administratives enregistrées d'un pays à l'autre, c'est l'attractivité de l'enseignement supérieur des pays d'accueil qui est toujours mise au premier rang des priorités. Une autre, plus récemment notée, concerne le devenir des étudiants formés. Soit qu'ils s'insèrent dans le marché du travail des pays d'accueil, soit qu'ils contribuent à renforcer les capacités, dans tous les domaines, de leur pays d'origine, les étudiants en mobilité sont de plus en plus considérés comme des ressources humaines de long terme, et non pas uniquement comme des éléments d'un score permettant de comparer, par le nombre des inscriptions universitaires, le prestige intellectuel des grands pays développés.

La France, dont les pouvoirs publics essaient de concilier, à cet égard, des considérations académiques, scientifiques, culturelles, économiques, avec une attention renouvelée pour les pays en développement, structurellement handicapés par la fuite de leurs cerveaux, ne fait pas exception.

Elle doit parallèlement se doter, afin de mieux évaluer l'impact des politiques mises en œuvre et permettre une comparaison plus rigoureuse avec la situation que connaissent les autres pays, d'outils statistiques homogènes et agrégés qui, s'agissant des étudiants en mobilité, lui font encore défaut.

André Siganos,  
Etienne Cazin, Louise Watts

**Directeur de la publication :** André Siganos, directeur général  
**Responsable éditorial :** Claude Torrecilla  
**Cette note a été rédigée par** André Siganos, Etienne Cazin et Louise Watts  
**Réalisation, impression, diffusion :** Agence Huitième Jour

**Agence CampusFrance**  
Groupement d'intérêt public  
approuvé par avis publié au JO du 29 avril 2007  
79, avenue Denfert-Rochereau  
75014 Paris  
Tél. : 01 53 63 35 00  
www.campusfrance.org

**lesnotes**  
n° 9 - septembre 2007 | de CampusFrance

**CAMPUS FRANCE**  
campusfrance.org